



ASSEMBLEE GENERALE 2022-2023

L'AG pour l'année scolaire 2022-2023 s'est tenue le 03/07/2023

Etaient présent:

- Mesdames BEIGBEDER Aurélie, PORTRON Anne, MENUER-CALDERON Jessica, GUILLEMANT Nadège, SOLIVERES Bérénice, LAVERGNE Sandrine, DUTOIR Séverine, BITEAU Jihane, SOARES Elena, AMANS Stéphanie, BOULEMSAMER Nassima, GERSTNER Yamina, BALDIT angèle, BACCARANI Hélène, LARAB Nora, LAMBERT Caroline, EYRAUD Elsa.
- Messieurs PATRIAT Mathieu, BONNET Christophe, OUSTRAIN Jérôme, MARTINEAU Nicolas et EYRAUD Jérôme.

Toutes et tous adhérents à l'association pour l'année scolaire concernée.

BILAN FINANCIER :

Le Bilan financier n'a pas pu être finalisé au moment de l'assemblée générale.

Le détail sera transmis ultérieurement par Monsieur BONNET Christophe Trésorier de l'association. Celui-ci nous indique qu'il ne pourra pas remplir cette fonction pour les prochaines années et devra trouver un remplaçant parmi un des membres du CA.

Il a tout de même précisé que :

Les dépenses courantes ont été prises en charge par les adhésions et la subvention annuelles.

À noter que suite à l'engagement de Monsieur LAMY Sylvain, 4^{ème} Adjoint au Maire de CARBON BLANC délégué à la Petite Enfance, Enfance, Action jeunesse et Éducation, la subvention annuelle de 300 € a bien été versée pour 2023.

Il précise également que les actions « vide ta chambre » ont procuré moins de bénéfices que les années passées.

BILAN MORAL :

Deux Vides Ta Chambre ont été effectués le 05 novembre 2022 et 08 avril 2023

Bilan mitigé en raison du beau temps et de la période, fréquentation en baisse.

Cette année a été marquée par la tenue de la fête des enfants de Pasteur, de la Kermesse de Barbou, et du gouter de fin d'année à l'école maternelle Prévert. :

- Pour la kermesse de Prévert, l'association a participé à hauteur de 106€, peu de parents pour encadrer (environ 25), mais un bon moment en relation avec l'équipe enseignante (gala chant/danse)
- Pour la kermesse Barbou, bilan mitigé, baisse de l'affluence, en collaboration avec l'équipe enseignante (tenue de stand), pas de frais engagé (sauf environ 16€ suite à difficulté d'approvisionnement).
- Pour la fête des enfants de Pasteur, financement commun via les deux associations de parents d'élèves, bilan satisfaisant, bons retours, et gain de 415€ répartis entre les deux écoles pour être utilisés pour le tracé des cours de la maternelle et pour fournir des box et coussins de sol pour le coin lecture de l'école élémentaire.

A noter que pour le renouvellement de cette fête, il devra être posé la question de la participation de l'école et le positionnement de la Mairie sur les stands proposés (cuissons).

En marge de la fête des enfants de Pasteur, des jeux de grande taille, des ballons et des craies ont été offerts aux écoles après les avoir achetés pour les utiliser pour la fête.

Un mail sera également transmis aux parents pour faire part du retour sur la fête des enfants à la rentrée et présentés les dons effectués grace aux bénéfices.

Sur l'école élémentaire Barbou, l'association a pu mettre en place plusieurs "Box Gouter" tout au long de l'année (cf actualités de l'association) permettant de récolter 1400€ afin de subventionner la sortie à Bombannes des CM2. Un fort et réel engagement a été nécessaire et il est déjà prévu de réitérer ces démarches pour l'années scolaire 2023-2024, tout en devant faire évoluer la méthode suite à un retour problématique. L'association en partenariat avec l'équipe enseignante a réussi à trouver une solution.

Participation au projet « 10 jours sans écrans » en parrainant l'école Pasteur (12€). Volonté de participer à la prochaine édition (budget prévisionnel de 100€ pour parrainage et communication).

Participation au Carnaval de la ville, stand maquillage (avec FCPE) et dons de bonbons (budget utilisé de 67€).

Participation/organisation en partenariat avec la Mairie de la Boum de senfants en marge d ela fête de la musique (budget de 200€). Gratuite et pour élèves de l'élémentaire. Grosse charge d'organisation pour l'association mais un beau succès.

Participation aux réunions de concertation mises en place par la Mairie.

Ces réunions concernent différents projets :

- Restauration :

Participation à un temps méridien pour goûter le repas proposé et assister aux activités proposées.

- Réunion Parents/Mairie:

Afin de discuter des difficultés perçues dans chaque écoles. A ce titre la Mairie a annoncé que suite au nouveau prestataire de restauration, le changement tarifaire sera effectif à la rentrée de septembre 2023. (tarification disponible sur le site de l'UNAAPE Carbon Blanc)

- Projet des écoles :

Fin des travaux d'isolation sur l'école maternelle Pasteur. Fin des travaux réparation portail élémentaire Pasteur, et mise en place d'un nouveau système d'aération, climatisation.

Le projet suit son cours mais sans communications officielles auprès des associations de parents d'élèves, lancement du projet sur l'école Prévert acté, architecte désigné, les associations seront contactés dans l'année pour le projet.

- ALSH:

Pas d'élus par manque de volontaire.

Le président présente le fonctionnement du site internet, 16,5€ par mois pour gestion (15€/mois) et nom du domaine (15€/an). Recherche de solution à moindre coût en cours (via Nassima/séverine).

- Communication :

Facebook gérer par Mathieu PATRIAT et Jessica MENOUEUR CALDERON, pour publications et liens avec les autres pages de la commune.

Création d'une page instagramvia Mathieu PATRIAT.

La question des diffusions des informations a été posée étant donné que beaucoup de mail arrive sur la boîte de l'association. Il a été décidé que le groupe whatsapp global et le groupe prévert souhaitez être destinataire de ces informations.

La rentrée ne fera pas l'objet de modification des cotisations.

L'assurance de l'association sera prise auprès de l'UNAAPE nationale (35€/an) ou locale (1,5€/adhérent) selon le budget.

Concernant le Collège, nos représentants ont fait un état de l'année passée et des changements prévus à la rentrée 2023-2024 :

Les classes de 5ème et de 4ème sont désormais aux trimestres.

Il est a noté beaucoup de conseil de discipline dans l'année et plus de commission éducative (prévention) suite à différents incidents dans l'année.

Précision concernant le sbesoins pour le FSE ponctuel au long de l'année, les volontaires (Elena SOARES et Séverine DUTOIR) se sont fait connaître et le collège (Mme TRICHOT) a été informé qu'elle pouvait nous solliciter.

La tête de liste sera M. OUSTAIN Jérôme prenant la suite de Nicola MARTINEAU (partant pour le Lycée), et la liste sera affinée en début d'année, seul 7 places de titulaires sont disponibles sur l'établissement et sont à répartir entre les deux associations (FCPE et UNAAPE).

Préparation de sélections, la liste BARBOU sera prise en charge par Sandrine LAVERGNE, celle de la maternelle Pasteur par Séverine DUTOIR, celle de prévert est en stand by pour le moment, celle de l'élémentaire Pasteur par Jérôme EYRAUD.

Enfin, un WhatsApp sera créé afin de participer à la communication pour la future liste « Lycée » qui devrait être mise en place sur le Lycée Les Iris de Lormont (en instance de création après avoir pris attache auprès du Lycée) et sera conduite par Nicolas MARTINEAU.

Pour l'année 2023-2024 les projets seront l'aboutissement (dons + tracé) des projets sur Pasteur (élémentaire et maternelle), le renouvellement de la participation au Carnaval, à la BOUM des enfants et au projet 10 jours sans écrans.

Projection sur deux vides greniers (octobre et avril) mais nécessite un investissement des adhérents pour les préparations et le jour J, toutes écoles confondues.

Première échéance de rentrée le forum des associations du 09 septembre.

Première réunion de rentrée le 22 septembre.

L'AG a permis de recueillir les volontés des adhérents sur les différents établissements où nous monterons une liste. Listing disponible en annexe.

L'AG a également permis de préciser que concernant les dossiers/sujets transversaux qui concernent l'association dans son ensemble, la décision reviendra au CA par vote de ces membres.

Conseil d'Administration :

Comme le prévoient les statuts, l'ensemble du conseil d'administration est censé être démissionnaire. Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres élus.

Suite au désistement de certains membres et à la proposition de nouveaux membres pour intégrer le CA, Il est composé de :

- DUTOIR Séverine
- SOARES Elena
- PORTRON Anne
- LE PEZRON Aude
- SOLIVERES Bérénice
- CALDERON MENOUEUR Jessica
- PATRIAT Mathieu
- OUSTRAIN Jérôme
- AMANS Stéphanie
- PERISSE Vincent
- MARTINEAU Nicolas
- EYRAUD Jérôme

A noter que ce CA est élu lors de l'AG annuelle parmi les adhérents se présentant ou en faisant la démarche en amont de la tenue de l'AG. Il est composé selon les statuts de 12 personnes maximums. Ce chiffre ne pouvant être modifié uniquement par le CA lors de la tenue d'une Assemblée Générale (annuelle ou extraordinaire).

Le Conseil d'Administration a pu confirmer les statuts de l'Association.

Bureau :

Reste actuellement membre du bureau :

- EYRAUD Jérôme Président
- PORTRON Anne Vice-Présidente
- PATRIAT Mathieu Trésorier
- CALDERON MENOUEUR Jessica Trésorière adjointe
- OUSTRAIN Jérôme Secrétaire en charge du Collège
- PATRIAT Mathieu Secrétaire en charge des écoles Élémentaires (Barbou et Pasteur)
- DUTOIR Séverine Secrétaire en charge des écoles Maternelles (Prévert et Pasteur)
- MARTINEAU Nicolas Secrétaire en charge du Lycée.

Les têtes de liste pour l'année 2023-202 ne seront pas entérinées avant la réunion de rentrée du 22 septembre 2023, mais actuellement les prétendants sont :

- École maternelle Prévert :
- Ecole maternelle Pasteur : DUTOUR Séverine
- Ecole élémentaire Barbou : LAVERGNE Sandrine
- Ecole élémentaire Pasteur : EYRAUD Jérôme
- Collège : OUSTRAIN Jérôme
- Lycée (en instance) : MARTINEAU Nicolas

N'hésitez pas à vous manifester auprès de ces personnes pour intégrer les listes.

Montant de la cotisation pour l'année scolaire 2022-2023 :

Comme les années précédentes, afin de soutenir les actions de l'association et le versement d'une participation à l'UNAAPE, le montant des cotisations est reconduit de la façon suivante :

- Adhérent « Membre Gratuit » : 0 €
- Adhérent « Membre Soutien » : 10 €
- Adhérent « Membre Bienfaiteur » : 18 €